

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTREAL, VENDREDI, 10 DÉCEMBRE 1897

No 15

2381... **ABONNÉS RÉGULIERS** ... 2381

Ça et là.

On rapporte de Londres au *Star*, que M. Petersen n'est pas encore parvenu à former la compagnie qui devra nous doter d'un service transatlantique rapide et qu'il est toujours en négociations pour arriver à son but. On croit qu'il faudra trouver d'autres moyens pour obtenir le service rapide; en bon français, cela signifie que M. Petersen ne peut arriver à convaincre les capitalistes anglais qu'une ligne rapide entre l'Angleterre et le Canada peut donner des résultats satisfaisants.

Nous répétons depuis longtemps que les actionnaires d'une telle compagnie ne peuvent compter que sur la subvention des gouvernements pour obtenir des dividendes. D'ici longtemps, ils ne peuvent espérer tirer des revenus du trafic même. Reste maintenant à savoir si les gouvernements anglais et canadien se décideront à accorder des sommes suffisantes pour combler le déficit immanquable du trafic et payer ensuite des dividendes aux actionnaires.

Nouvelles du Klondyke :

L'Hon. James Roche, député irlandais à la chambre des communes Anglaises, établira au printemps une ligne de steamers par voie de Sticken; il a acheté deux steamers de la Cie Cunard qui auront deux départs par semaine, à partir du mois de mars, de Victoria et Vancouver. L'Hon. J. Roche prétend qu'il aurait pu enregistrer 15,000 demandes de passage pour le premier voyage, en Europe même, tellement est grande l'attraction du Klondyke.

On télégraphie de Londres que M. Lipton, un fort marchand de provision établira un dépôt à Vancouver pour l'approvisionnement du Yukon; il fait actuellement de grosses expéditions dans ce but.

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - EDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre #01, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2517. Boîte de Poste No 917
Montreal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)
Montréal et Banlieue, un an \$2 00
Canada et Etats Unis, un an 1 50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00
Tout abonnement est considéré comme renouvelé le fait d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

On a acheté un steamer pour le service entre Vancouver et Fort Wrangel.

M. William Ogilvie, l'arpenteur des Terres de la Couronne est de retour de sa mission au Klondyke, il va faire son rapport qui sera prêt pour la prochaine session.

Une route entièrement canadienne a été trouvée par la mission du gouvernement à la tête de laquelle étaient MM. Corthew et Wilkinson. Elle part de Ketimat pour aboutir au Lac Teslin. Sur le parcours on trouve du bois de place en place; on rencontre du gibier et le poisson est abondant dans les lacs. La route est presque partout à niveau, on pense qu'elle suit l'ancien lit de la rivière Skeena. Le C. P. R. a demandé une charte pour établir un chemin par cette voie.

L'Association des Epiciers a convoqué tous les épiciers de Montréal en une assemblée monstre pour ce soir jeudi. Nous regrettons, pour notre part, que les convocations de l'Association des Epiciers aient toujours lieu le jeudi, c'est-à-dire alors que tous les journaux commerciaux s'impriment ou sont imprimés. De cette façon, ils ne peuvent porter à leurs lecteurs épiciers qui ont été

empêchés de se rendre aux réunions, les échos des assemblées. Nous avons déjà dit à plusieurs reprises que les Associations commerciales et particulièrement celle des Epiciers n'utilisent pas suffisamment les bons offices que la presse commerciale est toujours disposée à leur accorder. On est habitué à voir les journalistes sur la brèche et on les y laisse; on ne leur fournit pas les matériaux nécessaires pour combattre; on compte sur le journal mais on ne l'aide pas. Ainsi, nous ne savons même pas officiellement quels seront les sujets qui viendront en discussion ce soir, nous n'avons même pas reçu, nous qui sommes l'organe officiel de l'Association, en vertu d'un vote régulier, nous n'avons pas reçu un simple mot de convocation, ni d'avis de l'assemblée de ce soir.

Nous répéterons encore à nos amis: servez vous de notre journal, nous l'avons mis et le mettons encore à votre disposition, chaque fois que vous en aurez besoin pour vos intérêts et vos justes revendications.

Le budget provincial pour l'exercice 1898-99 s'élève à \$1,663,456.87; celui 1897-98 était de \$5,090,763.11; le premier présenterait donc une économie de \$127,000 sur le dernier. Voici les dépenses détaillées par service:

	1898-99	1897-98
Dette publique	\$1,339,72	\$1,521,621.53
Législation	190,176.50	200,618.10
Gouvernement civil	270,626.19	261,211.98
Administration de la justice	518,710.00	589,837.99
Instruction publique	12,010.00	131,260.00
Travaux Publics	1,103.84	238,125.19
Agriculture	13,659.00	213,648.17
Terres, forêts et pêcheries	124.00	126,700.00
Colonies, Indes et mines	122,591.00	171,590.00
Assurance <i>tempestaria</i>	331,675.75	339,375.75
Divers	17,200.00	185,119.54
Chemins de fer	511,912.50	563,381.90
Dépôts de garantie, e.t.c.	39,650.37	287,633.99
Fond de la Cour d'Aylmer		21,218.97
Total	\$1,663,456.87	\$5,090,763.11

Il nous est difficile, sans connaître les détails de voir où ont porté les réductions dans les divers ser-